

La semaine dernière, à New York, j'ai tenu des propos très forts devant l'Assemblée générale des Nations Unies sur diverses questions importantes qui tiennent à coeur à beaucoup de Canadiens, notamment la protection des droits de la personne, le développement des valeurs et institutions démocratiques, et la promotion de choix responsables de politique publique au sein de chaque pays; j'ai aussi exprimé avec vigueur diverses opinions sur l'établissement de la paix, le maintien de la paix, la non-prolifération et le désarmement.

Chaque année, la préparation de ce discours devient presque une carrière en soi, où il faut essayer de distiller en 25 ou 30 minutes l'essence de la politique étrangère canadienne d'aujourd'hui et de demain.

C'est une tâche à laquelle je m'attaque, ainsi que mes collaborateurs, avec une certaine délectation, comme pour relever un défi intellectuel et physique, mais dont le résultat, je le dis avec plaisir, a confirmé encore une fois l'importance de la voix du Canada aux Nations Unies et le respect universel dont jouit notre pays parmi les membres de cette organisation.

Cette année, je suis intervenue vigoureusement devant les Nations Unies.

- Le Canada a réclamé le renforcement des Nations Unies, et a demandé en particulier aux membres de payer leurs arriérés de cotisation, afin que la première tribune mondiale puisse fonctionner à plein rendement;
- le Canada a réclamé l'examen immédiat du rapport du Secrétaire général, «Agenda pour la paix», et plus précisément des initiatives en matière de diplomatie préventive et de rétablissement de la paix;
- inventeurs du concept de «rétablissement de la paix» (qui ne figure même pas dans la charte de l'ONU), nous en avons demandé le réexamen, et notamment l'étude des possibilités de formes plus actives de maintien de la paix, fondées sur nos expériences récentes à Sarajevo et dans d'autres parties de l'ex-Yougoslavie;
- nous avons réclamé d'urgence l'examen du financement des missions de maintien de la paix; la décision récente de faire payer aux seuls pays participants les frais des nouvelles forces envoyées dans l'ex-Yougoslavie va à l'encontre du principe de la responsabilité collective de l'ONU;
- nous avons réclamé d'urgence l'examen de certains arrangements de longue date en matière de maintien de la paix, notamment à Chypre, où l'institutionnalisation des forces de maintien de la paix menace de devenir la norme plutôt qu'un moyen d'arriver à la paix;